



ATHLETISME ESTIVAL

Inter-district Flandres - Littoral



**Mercredi 18 mars 2026 au stade Deconinck - Grande-Synthe
(Rue Denis papin)**

Ouverture du stade à 8 h15 pour la préparation du terrain.

Règlements : (Cf le règlement UGSEL)

Pour le district, il est possible de faire 4 épreuves en plus du relais dans la limite d'une course - un saut - un lancer et une épreuve au choix (seconde course, lancer ou saut).

Pas de dossards sauf pour les courses longues, il faudra alors prévoir des épingle à nourrice pour vos élèves.

Pas de concours de marteau, ni de perche ce jour- là, faire une demande de qualification directement au Comité.

Jury :

Chaque établissement doit présenter au minimum 1 juge adulte et 1 jeune juge pour que la compétition se déroule correctement (respect de la norme 1 juge pour 10 élèves engagés...).

Le jury devra être présent toute la compétition pour valider les performances.

Pour une compétition sereine 2 juges adultes sont nécessaires par atelier soit **20 juges** sur le terrain en plus de ceux prévus pour le secrétariat, la mise en place des haies... etc... **Pensez à amener toutes les bonnes volontés.**

Médailles :

Aux trois premiers de chaque épreuves individuelles (courses et concours) à retirer au secrétariat.

Pas de médailles pour les relais.

Remarques :

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils peuvent être modifiés par l'organisation suivant le nombre d'inscrits.

Merci de bien vouloir respecter les lieux et inciter vos élèves à jeter les papiers et bouteilles vides dans les poubelles prévues à cet effet.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour assurer la réussite de cette journée.

INSCRIPTIONS SUR USPORT UNIQUEMENT AVANT LE Vendredi 13 mars 18H

Merci d'avance. Stéphanie FACHE